

Les fitness estiment être négligés

Économie

Toujours fermé, le milieu ne semble pas avoir trouvé l'oreille du Conseil d'État. Il veut rouvrir ou être mis au bénéfice d'aides.

Les salles de fitness sont closes depuis le 2 novembre, mais, à la différence d'autres secteurs, les activités ne semblent pas près de reprendre: «Malgré nos lettres, e-mails, courriers, nous n'avons obtenu aucune réponse du Conseil d'État», déplore Blaise Languin, animateur du Groupe d'intérêt Fitness Suisse (GIFS) et directeur délégué des fitness Holmes Place, qui recensent quatre lieux d'entraînement à Genève. Soutenu par la **Chambre de commerce**, le GIFS réclame des éclaircissements: «Notre industrie compte tout de même 100'000 pratiquants à Genève et emploie 1000 personnes.»

L'indifférence des autorités s'explique peut-être par la jeunesse de ce secteur, l'éclatement de ses membres, et son réveil protestataire un peu tardif, mais quand même. En tout cas, on ne peut que constater le problème, puisque, contacté mardi, le Dé-

partement de la santé est resté in-joignable.

Pour les professionnels, aucun argument avancé pour justifier la fermeture ne tient la route: ainsi le secteur ne serait «pas particulièrement exposé aux contaminations», assure Petra Posselius, une

«Notre industrie compte tout de même 100'000 pratiquants à Genève et emploie 1000 personnes.»

Blaise Languin

Animateur du Groupe d'intérêt Fitness Suisse

autre animatrice du GIFS, directrice de Nonstopgym. Selon les indications cantonales, seuls 5,3 cas positifs sur 100'000 visites ont été recensés en octobre en Suisse. Mais à Genève, rien n'aurait été signalé depuis mai. Puis, la professionnelle énumère: «On vient seul au fitness, on s'entraîne seul, on repart seul, les machines et les lieux sont constamment désinfectés. Les personnes disposent de

10 mètres carrés, l'air est renouvelé régulièrement, les traçages sont assurés par l'usage des cartes électroniques.»

Économiquement, on s'en doute, la situation est tendue: les revenus sont bloqués, la possibilité d'en créer de manière annexe, comme les restaurants, est impossible. En revanche, les charges courent. «Nos activités nécessitent des locaux bien placés et vastes, détaille Blaise Languin. Nos charges représentent jusqu'à 70% de notre chiffre d'affaires, et les arrangements avec les bailleurs sont de plus en plus rares. Ce cocktail de charges importantes, de revenus nuls et d'absence de visibilité est mortel.»

Le milieu demande la réouverture des salles ou, à tout le moins, la mise au bénéfice d'aides comme celles prévues pour les bistrotts au mètre carré, ou pour les cas de rigueur. Contactée, la Direction générale au développement économique laisse entrevoir une lueur d'espoir: «Un projet de loi d'aide a été voté le 3 décembre par le Grand Conseil, explique le porte-parole Dejan Nikolic. Doté de 20 millions, il peut sans doute s'appliquer au secteur du fitness.» **Marc Bretton**